ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

code des marchés publics

Question écrite n° 6445

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer la réponse donnée par la France aux autorités de Bruxelles donnant à notre pays trois mois pour mettre en conformité le nouveau code des marchés publics sous peine de saisine de la Cour européenne de justice.

Texte de la réponse

La réponse du Gouvernement français à l'avis motivé, que lui a adressé la Commission européenne à l'encontre de certaines dispositions du code des marchés publics, a été transmise aux services de la Commission. Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie tient à préciser que les erreurs rédactionnelles relevées par la Commission sont peu nombreuses et vont être amendées dans le cadre de la prochaine réforme du code des marchés publics. Quelques observations de la Commission portent sur des questions de fond. S'agissant de la qualification des mandats, l'analyse était subordonnée à la décision que le Conseil d'Etat, saisi de plusieurs recours, vient de rendre, rejoignant la position de la Commission. L'exclusion générale des mandats du champ d'application du code des marchés publics est par conséquent annulée. A l'égard, enfin, des contrats d'emprunts et engagements financiers, le Gouvernement français entend maintenir la thèse de l'exclusion du champ d'application du droit européen des marchés publics. Cette position se trouve aujourd'hui confortée par l'accord politique intervenu le 21 mai 2002 sur le projet de directive portant coordination des procédures de passation des marchés publics de fournitures, de services et de travaux, lequel conclut également à l'exclusion des « services financiers relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers, en particulier les opérations d'approvisionnement en argent ou en capital des pouvoirs adjudicateurs, et des services fournis par des banques centrales ».

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6445
Rubrique : Marchés publics
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4120
Réponse publiée le : 28 avril 2003, page 3334